



LES VISIOCONFÉRENCES

les solutions selon vos contraintes



BAS_139

📞 Vous voulez échanger avec quelqu'un en voyant son visage, réunir plusieurs personnes à distance ou simplement appeler un proche à l'étranger sans payer de hors-forfait coûteux ? La question revient toujours : quel service utiliser ? Entre les services qui demandent obligatoirement d'ajouter les participants à ses contacts, ceux qui exigent une inscription ou de posséder un smartphone, et ceux qui ne fonctionnent que sur certains appareils, le choix n'est pas toujours évident. Dans ce nouvel épisode de la **Minute numérique**, nous allons faire le point sur ce que sont **les appels en visioconférence** et sur les solutions les plus simples pour des appels ponctuels avec le moins de contraintes possibles.

📞 Une **visioconférence**, c'est tout simplement un appel vidéo : **le son et l'image passent par Internet, que ce soit via la fibre, l'ADSL, la 4G ou la 5G**. Cela permet de se parler comme au téléphone, mais avec le confort du visuel, utile pour une discussion ou un échange à plusieurs. Rien n'empêche d'utiliser seulement la voix pour **par exemple appeler sans surcoût quelqu'un à l'étranger**, et ces services permettent généralement également l'échange textuel, l'envoi de fichiers ou le partage d'écran.

📱 Les outils les plus connus sont souvent liés aux habitudes de nos contacts : **Signal** ou les solutions de Meta (**WhatsApp et Messenger**) pour parler à ses contacts personnels, mais qui nécessitent de posséder un numéro de téléphone mobile et un smartphone (ou une tablette disposant d'une carte SIM) ; **Teams** de Microsoft (le successeur de **Skype**) dans le monde professionnel ; **FaceTime** entre utilisateurs d'appareils Apple. Mais ces solutions deviennent vite contraignantes dès qu'on veut échanger avec quelqu'un qui n'utilise pas ces services, **qui n'a pas de smartphone** ou si l'on ne souhaite pas forcément l'ajouter à ses contacts ou communiquer ses données personnelles à tous les participants.

💻 Dans ce cas, deux services se démarquent par leur simplicité et **la seule nécessité pour celui qui crée la salle de réunion de disposer d'une adresse électronique** :

- **Google Meet** : il suffit de créer une réunion, de partager le lien, et la personne peut rejoindre la visio depuis son navigateur, sans rien installer ni s'inscrire. Vous, en revanche, **devez disposer d'un compte Google** : ce que la plupart ont déjà, ne

serait-ce qu'avec une adresse **Gmail ou un smartphone Android**. Google Meet est souvent préinstallé sur les appareils Android, mais reste parfois méconnu. Il est généralement symbolisé par une icône de caméra dans la fiche de vos contacts ou préinstallé sous forme d'application dédiée. **Il est également accessible depuis n'importe quel navigateur** (Firefox, Edge, Chrome, Safari, etc.) : il suffit de se connecter à Google.com et de cliquer sur les neuf petits carrés en haut à droite pour le trouver ou de se rendre directement sur <https://meet.google.com/>.

- **Jitsi Meet** (<https://meet.jit.si/>) : une solution européenne libre. Pour **rejoindre** une salle de conversation, aucun compte n'est nécessaire. En revanche, **pour créer et modérer une salle**, vous devez disposer d'un **compte Google ou GitHub** (une plateforme de contenu libre appartenant à Microsoft : <https://github.com/>). Tout comme Meet, **Jitsi peut s'ouvrir directement dans le navigateur**, que ce soit sur ordinateur ou téléphone mobile, sans obligation d'installer l'application dédiée. C'est une solution open source pratique pour un échange ponctuel ou avec une personne peu à l'aise avec la technologie.

⚙️ En résumé, chaque application a ses usages privilégiés selon les situations :

- **Applications mobiles grand public (Signal / WhatsApp / Messenger / Telegram)** : idéales pour communiquer avec ses contacts connus, simples et rapides, accessibles seulement aux possesseurs de smartphone, même si l'on peut créer un lien avec une version ordinateur pour profiter des avantages d'une connexion via PC.
- **FaceTime** : réservé aux appareils Apple, donc limité si l'interlocuteur n'a pas d'iPhone, d'iPad ou de Mac. Accessible néanmoins depuis un navigateur sur Android ou Windows, mais seulement pour rejoindre une conversation existante via un lien fourni par un utilisateur d'appareil Apple.
- **Microsoft Teams** : à privilégier dans un environnement professionnel déjà équipé, très sécurisée et intégrée aux outils bureautiques, mais moins pratique pour des échanges ponctuels avec des particuliers.
- **Google Meet / Jitsi Meet** : les plus flexibles, utilisables sans compte pour rejoindre, adaptés à la fois pour contacter ses proches ou pour organiser une visio ponctuelle avec n'importe qui, quel que soit l'appareil et avec la seule nécessité de créer une adresse email sans nécessité de communiquer celle-ci aux participants de la réunion.

💡 Les visioconférences sont pratiques dès qu'on dispose d'une **connexion stable ou d'un forfait mobile suffisant**. Elles permettent d'éviter des déplacements inutiles, de rester en contact avec ses proches et de partager des moments ou des informations autrement. N'hésitez pas à les découvrir et à les tester, elles peuvent vraiment faciliter la vie au quotidien.

sos Si vous rencontrez des difficultés dans la manipulation des outils numériques, **la CCAPV propose des ateliers numériques d'accompagnement** gratuits et accessibles à tous, y compris aux professionnels, organisés sur tout le territoire de la CCAPV.

☎️ Contactez le **Conseiller numérique de la CCAPV** au 07 88 85 43 71 ou par courriel : conseiller.numerique@ccapv.fr

🔗 Pour retrouver toutes les dates d'ateliers, rendez-vous sur le site de la CCAPV à cette adresse : ccapv.fr/services-publics/france-services/conseils-numeriques/